

SUPREME COURT OF CANADA - APPEALS HEARD

OTTAWA, 6/12/02. THE SUPREME COURT OF CANADA ANNOUNCED TODAY THAT THE FOLLOWING APPEALS WERE HEARD ON DECEMBER 5 AND 6, 2002.

SOURCE: SUPREME COURT OF CANADA (613) 995-4330

COUR SUPRÊME DU CANADA - APPELS ENTENDUS

OTTAWA, 6/12/02. LA COUR SUPRÊME DU CANADA A ANNONCÉ AUJOURD'HUI QUE LES APPELS SUIVANTS ONT ÉTÉ ENTENDUS LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 2002.

SOURCE: COUR SUPRÊME DU CANADA (613) 995-4330

1. **HER MAJESTY THE QUEEN IN RIGHT OF THE PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA v. M.B.**
(B.C.) (Civil) (By Leave) (28616)

RESERVED / EN DÉLIBÉRÉ

2. **K.L.B., ET AL. v. HER MAJESTY THE QUEEN IN RIGHT OF THE PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA** (B.C.) (Civil) (By Leave) (28612)

RESERVED / EN DÉLIBÉRÉ

3. **E.D.G. v. THE BOARD OF SCHOOL TRUSTEES OF SCHOOL DISTRICT NO. 44 (NORTH VANCOUVER)** (B.C.) (Civil) (By Leave) (28613)

RESERVED / EN DÉLIBÉRÉ

28616

Her Majesty The Queen in Right of the Province of British Columbia v. M.B.

Tort law - Fiduciary duty - Negligence - Whether the Crown is vicariously liable for the misconduct by foster parents who are not employees of the Government - Vicarious liability - Non-delegable duty - Whether the statutory duties of the Superintendent under the *Protection of Children Act*, RSBC 1960, c. 303, be characterized as non-delegable - Whether the imposition of strict liability can be justified on the basis of the Superintendent's role as legal guardian of children in care - Deductibility of social assistance benefits received by tort victim - Interest - Calculation of interest on damages for past loss of earning capacity.

The Respondent was born in 1961 and lived in the Lower Mainland with her parents and three brothers until her early teens. Her family life was dysfunctional. Her mother was chronically ill and dependent on prescription drugs; her father was violent and abusive to his wife and children. In 1975, the Respondent's parents separated following the Respondent's revelation that she had been sexually abused by her father when she was between the ages of four and twelve. In May 1975, the Respondent was apprehended by the Ministry of Social Services and placed in the care of the Superintendent of Child Welfare. In July 1975, the Respondent was made a temporary ward of the Superintendent. She was placed in the foster home of Mr. and Mrs. P., who had been foster parents for many years. Mrs. P. was ill during the time that the Respondent lived with them, and Mr. P. assumed primary responsibility for the care of the Respondent and two other foster children who lived with them in 1975 and 1976. In June 1976, the Respondent left the home after having been sexually assaulted by Mr. P. In addition to the sexual assault, the evidence established that Mr. P. had sexually harassed the Respondent in a variety of ways during the time she resided in the P. home. The Respondent returned to her mother's home where her home life continued to be chaotic. Her mother suffered from an ongoing drug dependency and eventually committed suicide in 1983. The Respondent dropped out of school, fell into bad company and became involved in a series of abusive relationships. She entered counselling in 1986 to deal with a number of problems associated with her history of sexual abuse. In 1998, the Respondent's natural father was convicted of a number of offences relating to his sexual abuse of the Respondent. The Respondent joined him as a defendant in this action but discontinued proceedings against him following an undisclosed settlement.

The Respondent claimed damages and compensation against Mr. and Mrs. P. for negligence, breach of fiduciary duty, and, in the case of Mr. P., for sexual harassment and assault. She claimed against the Crown for breach of fiduciary duty, negligence, vicarious liability and breach of its non-delegable duty to her. Her action was successful at trial. The Appellant Crown appealed the trial decision, but was unsuccessful on the appeal.

Origin of the case: British Columbia
File No.: 28616
Judgment of the Court of Appeal: March 27, 2001 and February 28, 2002
Counsel: Thomas H. MacLachlan Q.C. for the Appellant
Gail M. Dickson Q.C. for the Respondent

28616 Sa Majesté la Reine du chef de la province de la Colombie-Britannique c. M.B.

Droit de la responsabilité civile délictuelle - Obligation de fiduciaire - Négligence - La Couronne est-elle responsable de l'inconduite de parents d'accueil qui ne sont pas des employés du gouvernement? - Responsabilité du fait d'autrui - Obligation intransmissible - Les obligations qu'impose la *Protection of Children Act*, R.S.B.C. 1960, ch. 303, au directeur général peuvent-elles être qualifiées d'obligations intransmissibles? - L'imposition d'une responsabilité stricte peut-elle être justifiée en raison du rôle du directeur général en tant que tuteur légal d'enfants pris en charge? - Déductibilité des prestations d'aide sociale reçues par la victime du délit - Intérêts - Calcul des intérêts sur les dommages relatifs à la perte passée de capacité de gagner un revenu.

L'intimée est née en 1961 et a vécu dans le Lower Mainland avec ses parents et trois frères jusqu'au début de son adolescence. Sa vie de famille était dysfonctionnelle. Sa mère était toujours malade et avait besoin de médicaments sur ordonnance pour vivre; son père était violent et brutal envers son épouse et ses enfants. En 1975, les parents de l'intimée se sont séparés après qu'elle eut révélé que son père l'avait agressée sexuellement lorsqu'elle avait entre quatre et douze ans. En mai 1975, l'intimée a été appréhendée par le Ministry of Social Services et prise en charge par le directeur général du bien-être de l'enfance. En juillet 1975, l'intimée a été placée provisoirement sous la tutelle du directeur général. Elle a été placée dans le foyer d'accueil de M. et de Mme P., qui étaient parents d'accueil depuis de nombreuses années. Mme P. était malade lorsque l'intimée a vécu chez elle et son mari, et M. P. a assumé la plus grande partie des responsabilités liées à la garde de l'intimée et de deux autres enfants placés chez lui en 1975 et 1976. En juin 1976, l'intimée a quitté le foyer d'accueil après avoir été agressée sexuellement par M. P. Selon la preuve, en plus de l'avoir agressée sexuellement, M. P. l'aurait harcelée sexuellement de diverses manières pendant la période où elle résidait chez lui et son épouse. L'intimée est retournée chez sa mère et sa vie familiale a continué à être chaotique. Sa mère souffrait de pharmacodépendance et a fini par se suicider en 1983. L'intimée a abandonné l'école et elle a commencé à avoir de mauvaises fréquentations et une série de relations violentes. Elle a commencé à participer à des séances de counselling en 1986 pour régler un certain nombre de problèmes associés aux agressions sexuelles dont elle avait été victime. En 1998, le père biologique de l'intimée a été déclaré coupable d'un certain nombre d'infractions liées aux agressions sexuelles qu'il avait commises sur elle. L'intimée l'a joint à l'action en tant que défendeur, mais elle s'est désistée de la procédure intentée contre lui à la suite d'un règlement non divulgué.

L'intimée a réclamé des dommages-intérêts et une compensation contre M. et Mme P. pour négligence, pour manquement à l'obligation de fiduciaire et, dans le cas de M. P., pour harcèlement sexuel et agression sexuelle. Elle a fait une réclamation contre la Couronne pour manquement à l'obligation de fiduciaire, pour négligence, pour responsabilité du fait d'autrui et pour manquement à son obligation intransmissible envers elle. Elle a eu gain de cause en première instance. La Couronne appelante a interjeté appel de la décision de première instance, mais sans succès.

Origine : Colombie-Britannique
N° du greffe : 28616
Arrêt de la Cour d'appel : 27 mars 2001 et 28 février 2002

Avocats : Thomas H. MacLachlan, c.r., pour l'appelante
Gail M. Dickson, c.r., pour l'intimée

28612 K.L.B., P.B., H.B. and V.E.R.B. v. Her Majesty The Queen in Right of the Province of British Columbia

Tort law - Negligence - Breach of fiduciary duty - Vicarious liability - Whether the Court of Appeal erred in holding that the Respondent did not breach its fiduciary duty to the Appellants - Limitations - Discoverability - Whether the Court of Appeal erred in holding that the Appellants' claims were time-barred, pursuant to the provisions of the *Limitation Act*, R.S.B.C., 1996, c. 266 - Damages - What are the appropriate criteria for assessing damages for child abuse committed in a guardianship context?

The following statement of facts is taken from the judgment of the Court of Appeal. The four Appellants are siblings who were between the ages of five and ten when they were apprehended and placed in care together. They were first placed in a foster home operated by Florence and Reginald Pleasance. One year later, they were moved to a home operated by Freda and Vernon Hart.

The Appellants brought claims for damages in tort and for breach of fiduciary duty. They alleged that social workers under the direction of the Superintendent of Child Welfare were negligent in their supervision of the foster homes. They also claimed that the Crown was liable for the abuse inflicted by the foster parents. The actions succeeded at trial on both grounds and the Appellants were awarded general damages. The Respondent Crown appealed to the Court of Appeal. The Court of Appeal allowed the appeal in part, holding that the actions based on physical abuse were time-barred based on the *Limitation Act*. The claim by K.L.B. based on one episode of sexual abuse, however, was not time-barred, and was therefore, upheld.

Origin of the case: British Columbia

File No.: 28612

Judgment of the Court of Appeal: March 27, 2001

Counsel: Gail M. Dickson Q.C. for the Appellants
John J.L. Hunter Q.C./Douglas J. Eastwood for the Respondent

28612 K.L.B., P.B., H.B. et V.E.R.B. c. Sa Majesté la Reine de la Province de la Colombie-Britannique

Responsabilité civile délictuelle - Négligence - Manquement à une obligation fiduciaire - Responsabilité du fait d'autrui - La Cour d'appel a-t-elle commis une erreur en statuant que l'intimée n'avait pas manqué à son obligation fiduciaire envers les appelants? - Prescription - Possibilité de découvrir la preuve - La Cour d'appel a-t-elle commis une erreur en statuant que les actions des appelants étaient prescrites en vertu des dispositions de la *Limitation Act*, R.S.B.C., 1996, ch. 266? - Dommages-intérêts - Quels sont les critères applicables pour fixer le montant des dommages-intérêts dans le cas d'abus sexuels contre des enfants commis dans un contexte de tutelle?

L'exposé des faits ci-après est tiré des motifs de la Cour d'appel. Les quatre appelants sont frères et soeurs; ils étaient âgés entre cinq et dix ans lorsqu'ils ont été appréhendés et placés ensemble sous garde. Ils ont tout d'abord été placés dans un foyer nourricier administré par Florence et Reginald Pleasance. Une année plus tard, ils ont été envoyés dans un foyer dirigé par Freda et Vernon Hart.

Les appelants ont intenté des actions en dommages-intérêts fondées sur la responsabilité civile délictuelle et pour manquement à une obligation fiduciaire. Ils ont allégué que les travailleurs sociaux, sous la direction du surintendant de la protection de l'enfance, ont fait preuve de négligence dans la supervision des foyers nourriciers. Ils ont également soutenu que le ministère public était responsable des sévices infligés par les parents nourriciers. Les appelants ont eu

gain de cause en première instance relativement aux deux moyens soulevés et obtenu des dommages-intérêts généraux. Le ministère public intimé a interjeté appel auprès de la Cour d'appel. Celle-ci a accueilli l'appel en partie, affirmant que les actions fondées sur les sévices physiques étaient prescrites en application de la *Limitation Act*. Cependant, l'action de K.L.B., fondée sur un incident d'abus sexuel, n'était pas prescrite et a donc été accueillie.

Origine : Colombie-Britannique
N° du greffe : 28612
Jugement de la Cour d'appel : 27 mars 2001
Avocats : Gail M. Dickson c.r., pour les appelants
John J.L. Hunter c.r./Douglas J. Eastwood pour l'intimée

28613 E.D.G. v. The Board of School Trustees of School District No. 44 (North Vancouver)

Tort law - Fiduciary duty - Vicarious liability - Whether the Court of Appeal erred in holding that the Respondent School Board did not breach its fiduciary duty to the Appellant - Non-delegable duty - Whether the majority of the Court of Appeal erred in holding that the Respondent School Board did not breach its non-delegable duty to the Appellant - Whether the trial judge erred in failing to properly apportion damages between the Defendant, Hammer and the subsequent sexual offenders.

The following statement of facts is taken from the reasons for judgment of Prowse J.A. The Appellant was sexually assaulted by the Respondent Hammer over a two-year period between 1978 and 1980 when she was in grades three and four at a North Vancouver school. The Appellant was assigned the task of cleaning blackboard brushes. The school had a vacuum brush cleaner in the boiler room located on the lower floor of the school. This room was used as an office by the school janitors, one of whom was the Respondent Hammer. The Appellant would take dirty brushes down to the boiler room to clean them. In the late fall of 1978, while the Appellant was a grade 3 student, the Respondent Hammer began a series of sexual assaults on her that did not end until she completed grade 4 and he was transferred to another school. He would regularly take her into a storage area adjacent to the boiler room where gym mats were stored. There he would lock the door and engage in sexual acts with her. The trial judge found that there were approximately 20 sexual assaults over a two year period, with sexual intercourse taking place in approximately half of these encounters. Although the Appellant did not tell anyone that the sexual assaults were occurring, she testified that she asked her teacher if she could be relieved of brush cleaning responsibilities and was told that she could not. The Respondent Hammer was convicted of rape and indecent assault in February 1995.

In addition to the sexual assaults perpetrated upon the Appellant by the Respondent Hammer, the Appellant was also sexually assaulted by as many as seven other men when she was 11 to 13 years of age. The trial judge dismissed the Appellant's claim against the Respondent School Board, but granted the claim against the Respondent Hammer in default and awarded damages in the amount of \$211,800. The Appellant appealed the trial decision to the Court of Appeal, but her appeal was dismissed.

Origin of the case: British Columbia
File No.: 28613
Judgment of the Court of Appeal: March 27, 2001
Counsel: Megan R. Ellis for the Appellant (Respondent on Cross-Appeal)
Harmon C. Hayden/Ravi R. Hira Q.C. for the Respondent (Appellant on Cross-Appeal)

28613 E.D.G. c. Le Conseil scolaire du district scolaire no 44 (North Vancouver)

Responsabilité civile délictuelle - Obligation fiduciaire - Responsabilité du fait d'autrui - La Cour d'appel a-t-elle commis une erreur en affirmant que le conseil scolaire intimé n'avait pas manqué à son obligation fiduciaire envers l'appelante? - Obligation intransmissible - La Cour d'appel à la majorité a-t-elle commis une erreur en statuant que le conseil scolaire intimé n'avait pas contrevenu à son obligation intransmissible envers l'appelante? - Le juge du procès a-t-il commis une erreur en omettant de répartir comme il se doit les dommages-intérêts entre le défendeur, Hammer et les délinquants sexuels subséquents?

L'exposé des faits ci-après est tiré des motifs du juge Prowse de la Cour d'appel. Au cours d'une période de deux s'échelonnant entre 1978 et 1980, l'intimé Hammer a agressé sexuellement l'appelante, alors élève en troisième et quatrième années dans une école de North Vancouver. L'appelante avait comme tâche de nettoyer les brosse à tableau. L'école avait un aspirateur pour les brosse dans la chaufferie située au sous-sol de l'école. Cette pièce était utilisée comme bureau par les concierges de l'école, dont l'un d'eux était l'intimé Hammer. L'appelante apportait les brosse sales à la chaufferie pour les nettoyer. À la fin de l'automne 1978, l'appelante, alors en troisième année, a commencé à être agressée sexuellement par l'intimé Hammer et ces agressions se sont poursuivies jusqu'à la fin de la quatrième année scolaire de l'appelante; l'intimé avait alors été transféré dans une autre école. L'intimé amenait l'appelante régulièrement dans une aire d'entreposage contiguë à la chaufferie où étaient rangés les tapis d'exercice. Il verrouillait ensuite la porte et avait avec elle des activités sexuelles. Le juge du procès a conclu qu'il y avait eu environ vingt agressions sexuelles au cours d'une période de deux ans, dont des rapports sexuels dans environ la moitié des cas. Bien qu'elle n'ait révélé à personne l'existence des agressions sexuelles, l'appelante a témoigné qu'elle avait demandé en vain à son enseignante si elle pouvait être dégagée de la responsabilité du nettoyage de brosse. En février 1995, l'intimé Hammer a été déclaré coupable de viol et d'attentat à la pudeur.

Outre les agressions sexuelles commises à son endroit par l'intimé Hammer, l'appelante, entre l'âge de 11 et 13 ans, a aussi été agressée sexuellement par sept autres hommes. Le juge du procès a rejeté la revendication de l'appelante contre le conseil scolaire intimé, mais a fait droit à la demande contre l'intimé Hammer fautif et octroyé des dommages-intérêts de l'ordre de 211 800 \$. L'appelante a en vain interjeté appel contre la décision de première instance auprès de la Cour d'appel.

Origine : Colombie-Britannique

N° du greffe : 28613

Jugement de la Cour d'appel : 27 mars 2001

Avocats : Megan R. Ellis pour l'appelante (intimée lors de l'appel incident)
Harmon C. Hayden/Ravi R. Hira c.r. pour l'intimé (appelant lors de l'appel incident)
